RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01169
Numéro SIREN : 904 900 511
Nom ou dénomination : Aberbour & Mahdi Telecom

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/009859

A&M TELECOM

Société à responsabilité limitée
au capital de 500,00 Euros
Siège social : Mbe n°232
4 Rue de Paris 8000 Amiens
R.C.S : 904 900 511

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2023
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir **un bénéfice** de **2 543,10** Euros.
L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **2 543,10** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 50,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 2 493,10 Euros

Pour copie certifiée conforme
La gérance
ABDELHAK ABERBOUR et SAOUDI MAHDI

A&M TELECOM

S.A.R.L. au capital de 500,00 Euros
Siège social : Mbe n°232
4 Rue de Paris 8000 Amiens
R.C.S : 904 900 511

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2023

Le 30/06/2023,
à 10h,

Monsieur ABDELHAK ABERBOUR, détenant 250 parts sociales,
Monsieur SAOUDI MAHDI, détenant 250 parts sociales,

associés de la société **A&M TELECOM,** ont pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Rémunération des Gérants,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2),

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître **un bénéfice** de **2 543,10** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir **un bénéfice** de **2 543,10** Euros.
L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **2 543,10** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 50,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 2 493,10 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°5

L'Assemblée Générale entérine, en tant que de besoin, la rémunération nette perçue au cours de l'exercice écoulé par :

- Monsieur ABDELHAK ABERBOUR, au titre de ses fonctions de gérant, soit la somme de 18 500.00 €uros,
- Monsieur SAOUDI MAHDI, au titre de ses fonctions de gérant, soit la somme de 18 500.00 €uros.

L'Assemblée Générale fixe à compter du 1er janvier 2023 et jusqu'à nouvel avis, la rémunération nette annuelle de :

- Monsieur ABDELHAK ABERBOUR, au titre de ses fonctions de gérant, dans la limite maximum de 30 000 €uros
- Monsieur SAOUDI MAHDI, au titre de ses fonctions de gérant, dans la limite maximum de 30 000 €uros ;

Étant précisé que les 2 gérants seront remboursés de leurs frais de représentation sur justificatifs et que les cotisations sociales obligatoires et facultatives afférentes à leurs rémunérations seront prises en charge par la Société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°6

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le co-gérant & Associé
ABDELHAK ABERBOUR Certifié conforme



Le co-gérant & Associé
SAOUDI MAHDI Certifié Conforme



A&M TELECOM

4 Rue de paris 80000 Amiens

80000 AMIENS

BILAN ET RÉSULTAT SIMPLIFIE

Période du 01/11/2021 au 31/12/2022

édité le 15/11/2023

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/11/2021 au 31/12/2022 — Présenté en Euros — Edité le 15/11/2023

ACTIF	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Exercice clos le 31/12/2022 (14 mois) Net	%	Exercice précédent 31/10/2021 (12 mois)
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles	31 900	3 060	28 840	63,53			
Immobilisations financières	590		590	1,30			
ACTIF IMMOBILISÉ	***32 490***	***3 060***	***29 430***	64,83			
Matières premières, approv., en cours de production							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés	1 000		1 000	2,20			
Autres créances	5 117		5 117	11,27			
Valeurs mobilières de placement							
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	9 852		9 852	21,70			
Caisse							
Charges constatées d'avance							
ACTIF CIRCULANT	***15 969***		***15 969***	35,17			
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	**48 459**	**3 060**	**45 399**	100,00			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (14 mois)		Exercice précédent 31/10/2021 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 500)	**500**	1,10		
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	**2 543**	5,60		
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	***3 043***	6,70		
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 860	4,10		
Autres dettes	40 496	89,20		
Produits constatés d'avance				
DETTES	***42 356***	93,30		
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	***45 399***	100,00		

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/11/2021 au 31/12/2022 — Présenté en Euros — Edité le 15/11/2023

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (14 mois)		Exercice précédent 31/10/2021 (12 mois)		Variation absolue (14 / 12)	%
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services		381 785	100,00			381 785	N/S
Chiffres d'Affaires Nets		***381 785***	100,00			***381 785***	N/S
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation reçues							
Autres produits		11	0,00			11	N/S
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		***381 796***	100,00			***381 796***	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes		246 072	64,45			246 072	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés		1 898	0,50			1 898	N/S
Rémunérations du personnel		102 048	26,73			102 048	N/S
Charges sociales		25 248	6,61			25 248	N/S
Dotations aux amortissements		3 060	0,80			3 060	N/S
Dotations aux provisions							
Autres charges		4	0,00			4	N/S
Total des charges d'exploitation		***378 330***	99,10			***378 330***	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		***3 467***	0,91			***3 467***	N/S
Produits financiers							
Produits exceptionnels							
Charges financières							
Charges exceptionnelles		429	0,11			429	N/S
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		***3 038***	0,80			***3 038***	N/S
Participation des salariés							
Impôts sur les bénéfices		495	0,13			495	N/S
Total des Produits		***381 796***	100,00			***381 796***	N/S
Total des Charges		***379 253***	99,34			***379 253***	N/S
RÉSULTAT NET		***2 543*** *Bénéfice*	0,67			***2 543***	N/S
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							